



LABORATOIRE MATERIAUX

Rapport d'essai conforme à la norme ISO 105-B02 OCTOBRE 1999



LABORATOIRE ACCREDITE SOUS LE N° 1-0197

Essai de solidité des teintures -

Solidité des teintures à la lumière artificielle : Lampe à arc au xénon

Ce rapport comprend 1 page

Date : 21-juil-04

RAPPORT D'ESSAI : M.49.04.0677

N° Produit : 04-159/A

Référence client : FIDIVI

Dérogation en annexe :

Date de réception essai : 07/07/04

Date de réalisation essai : 16/07/04

CLIENT :

FIDIVI Tesitura Vergnano S.p.A. 10023 Chieri (TO) Viale Fiume,3 Italy

DESCRIPTION SOMMAIRE :

Type Tissu pour revêtement
Référence échantillon KING L
Composition 100 % PES
Masse surfacique 260 g/m²
chaîne trame
Nombre de fils/cm 18 13
Coloris bleu roi

complété selon le descriptif fourni par le demandeur.

RESULTATS D'ESSAIS :

Echantillonnage fait par : [X] le client [] le laboratoire

[] Méthode 1 et 2
Indice de solidité à la lumière

Si l'indice est de 4 ou plus et si l'évaluation préliminaire est égale ou inférieure à 3, indiquer celle-ci entre parenthèses.
Si l'éprouvette est phototropique, l'indice de solidité à la lumière doit être suivi par la lettre P, entre parenthèses, à côté du degré de l'échelle de gris.

[X] Méthode 3 et 4
Indice de spécification : 6
satisfaisant
non satisfaisant

7 Cotation échelle des bleus
5 Cotation échelle des gris

[] Méthode 5
Energie incidente spécifiée :
Indice de solidité à la lumière

Appareillage utilisé : CI 3000

Conditions d'exposition:

- Conditions normales
Conditions limites:
humidité effective basse
humidité effective élevée

Détails opératoires et incidents éventuels susceptibles d'avoir eu une influence sur les résultats

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme d'un fac simulé photographique intégrale. Ce rapport d'essai atteste des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas un certificat de qualification au sens de la loi n° 94-442 du 3.6.94. Les échantillons essayés sont à la disposition du demandeur pendant 2 mois à dater de l'envoi du rapport d'essai, passé ce délai ils ne pourront en aucun cas être réclamés.

CENTRE TECHNIQUE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT 10, Avenue de Saint-Mandé 75012 Paris Tél: 01.40.19.49.19

Le technicien d'essais

F. CHARDON

[Signature]

Le responsable Technique laboratoire matériaux

N. SERRANT
D'ESSAIS
DES MATERIAUX
D'AMEUBLEMENT

